



Compte-rendu de la réunion CHSCT exceptionnelle du 5 septembre 2017

ORDRE DU JOUR :

- 1) Consultation sur le projet d'accord OATT Normandie
- 2) Consultation sur l'organisation de l'agence L'Aigle/Mortagne
- 3) Questions diverses

En préambule la CGT a fait une déclaration suite aux ordonnances MACRON

Elle demande avec force :

Que le CHSCT ne subisse aucune modification ni juridique ni de fonctionnement, qu'il conserve son caractère dans les entreprises de 50 salariés et plus

Que les moyens du CHSCT soient développés afin de permettre aux représentants salariés qui y siègent d'agir sur la sécurité au travail, les conditions d'exercice et l'organisation du travail au plus près des salariés quel que soit l'effectif de l'entreprise

*Que le CHSCT reste un outil de proximité à taille humaine
L'élection directe des membres des CHSCT*

1) Consultation sur le projet d'accord OATT Normandie

La CGT reprend la problématique du travailleur isolé. Force est de constater qu'il n'y a pas de notion et de réponse claire sur ce sujet. L'établissement compte sur des ajustements spontanés de la part des collectifs et met en avant la solidarité entre collègues. La CGT ne peut se contenter de ces réponses et demande donc à la direction qu'une communication très précise soit diffusée sur le réseau.

Le CHSCT a voté à l'unanimité pour ce projet d'accord mais la CGT émet des réserves et des alertes. Nous déplorons qu'aucune présentation du plan d'accompagnement ne soit prévue pour les membres du CHSCT.

2) Consultation sur l'organisation de l'agence L'Aigle/Mortagne

Des groupes de travail devaient démarrer cet été. A ce jour aucune restitution n'a été faite aux instances. Aucun document élément nouveau n'est venu enrichir le dossier qui nous a été présenté en Juillet. Aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par les membres du CHSCT sur la mutualisation des activités, congés, réunions, trajets prévus....

La CGT s'interroge sur l'urgence calendaire imposée par la direction qui ne peut s'en expliquer.

En revanche la disparition de nouveaux contrats CAE, décision gouvernementale, génère des doutes supplémentaires sur le fonctionnement des deux agences. En effet PAG et Accueil reposent largement sur ces contrats.

La direction nous a fourni 2 organigrammes des agences actuelles mais n'est pas en capacité de nous fournir l'organigramme commun qui devrait selon la direction émerger des groupes de travail !!!

Au vu de tous ses éléments, restant dans le flou le plus total, les organisations syndicales à l'unanimité ont refusé de prendre part au vote.

A retenir / infos du jour :

La direction peut remercier la CGT qui lors de ce CHSCT l'a informée de l'actualité sociale qu'elle ignorait manifestement : non renouvellement des contrats Aidés, impossibilité d'en signer de nouveaux.

Nous avons demandé à ce qu'un état des lieux précis des contrats en cours soit présenté lors d'un prochain CHSCT. Nous demandons à ce que l'établissement soit bien dans une démarche d'anticipation afin de garantir le bon fonctionnement des sites. La CGT dénonce que des postes pérennes soient occupés par des salariés précaires.....

3) Questions diverses

L'agence d'Alençon rencontre régulièrement un problème d'évacuation des sanitaires. A ce jour après une grosse inondation, il reste des problèmes d'odeur qui ne semble pas résolue. Nous reviendrons vers la direction pour savoir ce qu'il en est

Les toilettes de l'agence d'Hérouville St Clair ont été évoquées (fuites récurrentes dans les toilettes femme)

Les élus CHSCT n'ont pas été informés du réaménagement de la DT14. Suppression de la salle de réunion sans information préalable, transformée en 2 bureaux découverte par la majorité des agents le jour même.

Avec ce nouveau fonctionnement la course aux salles disponibles pour accueillir les réunions prévues en amont est engagée. Où seront accueillis les partenaires de la DT ?

Votre élu CGT au CHSCT : Christine CONTESSE

Représentant syndical CGT : Anne Détruit

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2017
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie Année 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix